

EFFRAIE

NUMERO 3-1985



**Groupe d'étude et de protection
des Vertébrés de l'Ain
CORA-Ain**

**C.E.V.R. (CORA RHONE)
Centre d'Etude
des Vertébrés du Rhône**

A PROPOS DE CHAUVES-SOURIS

Les travaux et recherches de terrain effectués dans le cadre des inventaires mammalogiques pour l'Atlas National des Mammifères, ont nettement fait ressortir le manque de connaissance concernant ce groupe d'animaux.

UN STATUT MAL CONNU...

Les cartes de répartition indiquée reflètent souvent la répartition des grottes et galeries diverses où ont été observé des chiroptères. Cela est particulièrement vrai dans le département du Rhône pour lequel la plupart des espèces mentionnées à l'inventaire proviennent d'observations faites sur des gîtes d'hibernation. Cela signifie qu'il s'agit d'individus dont on ne sait même pas si ce sont des animaux locaux ou des "migrateurs" venus de départements voisins... Quelques données proviennent aussi de captures occasionnelles dans des appartements parfois, mais rarement d'individus trouvés morts.

Une seule colonie de reproduction est actuellement connue dans le département : il s'agit d'Oreillard communs (une trentaine) qui gitent chaque année dans l'espace entre deux poutres d'une porte cochère (cf. dessin) des Monts-du-Lyonnais....

... ET SEULEMENT 15 ESPECES SIGNALÉES

Au plan quantitatif, sur 30 espèces de Chiroptères vivant en France, 28 peuvent être observées en Rhône-Alpes. Mais à ce jour, 15 espèces seulement ont été trouvées dans le Rhône (26 dans l'Isère, 21 dans l'Ain, 13 dans la Loire).

Les espèces actuellement notées dans le département du Rhône sont les suivantes :

- . Rhinolophe petit fer à cheval (Rinolophus hipposideros)
- . Grand Rhinolophe fer à cheval (Rinolophus ferrumequinum)
- . Grand Murin (Myotis myotis)
- . Petit Murin (Myotis blythi)

. Murin de Natterer	<u>(Myotis nattereri)</u>
. Murin de Daubenton	<u>(Myotis Daubentonii)</u>
. Murin à moustaches	<u>(Myotis mystacinus)</u>
. Murin à oreilles échancrées	<u>(Myotis emarginatus)</u>
. Murin de Bechstein	<u>(Myotis Bechsteini)</u>
. Creillard commun	<u>(Plecotus Auritus)</u>
. Creillard méridional	<u>(Plecotus austriacus)</u>
. Minioptère	<u>(Miniopterus schreibersi)</u>
. Barbastelle	<u>(Barbastella barbastella)</u>
. Pipistrelle de Kuhl	<u>(Pipistrellus kuhli)</u>
. Pipistrelle de Nathusius	<u>(Pipistrellus nathusii)</u>

Cette dernière espèce pose à elle seule un certain nombre de problèmes. Les mentions faites dans l'Atlas National concernant, semble-t-il, presque uniquement des individus hivernant dans la région Rhône-Alpes et provenant en partie d'Europe Centrale. En effet, dans le département de l'Isère 3 ou 4 individus bagués en Allemagne de l'Est (R.D.A.) ont été trouvés vivants dans des billa de bois. Pour le département de l'Ain, les mentions de l'espèce sont groupées à l'automne et pourraient aussi concerner des migrants. Dans le département du Rhône enfin, une citation concerne un individu trouvé mort en hiver dans le sud du département, et la seconde se rapporte à une pipistrelle de Nathusius trouvée morte en janvier 1985 et portant elle aussi une bague du musée de Dresde. Cela est remarquable et montre, en tout cas, combien il est abusif d'intégrer dans une faune départementale une espèce connue seulement d'individus vivant à des milliers de kilomètres plus à l'Est...

DES ESPECES RESTENT A DECOUVRIR

Comparé aux départements voisins, le Rhône apparaît comme spécialement pauvre en nombre d'espèces de chiroptères.

Certes, le Rhône n'étant pas un département à dominante calcaire avec de nombreuses cavités, il est probable que la présence de fortes colonies de chauve-souris soit hypothétique. L'absence de grotte rend aussi plus difficile la prospection du milieu souterrain, même si les anciennes mines et aqueducs souterrains, nom-

breux dans les Monts-du-Lyonnais et du Beaujolais compensent en partie l'absence de grotte.

Cependant, à côté des espèces qui se rencontrent dans le milieu souterrain, le département du Rhône abrite certainement des espèces arboricoles et forestières.

Il y a donc un très important travail de prospection à effectuer, car des familles entières sont inconnues à ce jour :

- . aucune Sérotine,
- . aucune Noctule,
- . une seule Pipistrelle (P. Kuhl) sur les trois potentiellement présentes...

La seule citation de Noctule date de 1889 ! L'espèce n'est certainement pas éteinte chez nous.

Le Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus) n'est connu que d'une seule citation de 1976, et le Minioptère (Miniopterus schreibersi) n'a été observé qu'une fois également... en 1973.

QUE FAIRE ?

Un gros travail de prospection sur le terrain reste à faire au niveau du département, simplement pour avoir une idée de la biogéographie des espèces. A titre d'exemple, on peut citer les activités suivantes :

- . La recherche de colonies de reproduction dans les clochers, les combles d'habitations anciennes, les fissures sous les vieux ponts, notamment en plaine pour ces derniers.
- . La recherche d'espèces non citées dans les arbres creux, les fentes des poutres de porte cochère à la campagne, notamment pour les Pipistrelles. Lorsque les fentes de poutre sont occupées, à la belle saison, on remarque souvent des crottes, petits cylindres de 4 à 5 mm de long, à l'aplomb de celles-ci. Il y a lieu également d'observer attentivement l'espace entre volets et murs dans les maisons tranquilles.

Enfin, un type de milieu susceptible de réserver des surprises : les empilements de plateaux de bois en cours de séchage dans les scieries, menuiseries, etc... Dans l'Isère, ce type de milieu a fourni plusieurs fois la Pipistrelle de Nathusius,

et dans le Beaujolais, des "nuages de chauves-souris" (sic) ont été signalés (après coup hélas !) lors de déplacement de planches.

- La pose de gîtes artificiels le long d'allées forestières ou en lisière de bois. Une vingtaine de gîtes sont déjà installés, sans succès pour l'instant (la pose est encore trop récente).
- La capture de Chiroptères (pour les personnes habilitées à le faire) au moyen de filets japonais au-dessus des cours d'eau ou à l'aide de pièges spéciaux adaptables devant les trous d'arbre.
- La protection des gîtes de reproduction potentiels : Ainsi, le COSILYO-FRAPNA Rhône a entrepris des démarches pour permettre le retour des chauves-souris à la grotte de Saint-Trys, près d'Anse, où une forte colonie de reproduction existait jadis. Des contacts sont également en cours pour acquérir ou louer une carrière souterraine en Vallée d'Azergue. La pose d'une porte devrait permettre une augmentation spectaculaire des effectifs de Chiroptères, comme cela a été le cas dans les départements voisins.

Pour terminer, il convient de lancer un appel à tous les naturalistes pour qu'ils interrogent leur entourage et signalent tous les individus trouvés morts.

Le département du Rhône n'a, certes, pas de grotte, mais il a de vastes forêts ! Toutes les espèces "arboricoles" : Serotines et Noctules en particulier, devraient être présentes.

Qui trouvera la seizième espèce du département ?

Daniel ARIAGNO

LANDES DE MONTAGNY
COMPTAGE DES COURLIS CENDRES ET DES OEDICNEMES CRIARDS
EN AVRIL 1984

Paysage campagnard banal, le piémont des Monts-du-Lyonnais n'a pas suscité beaucoup d'attention sur le plan ornithologique. Si le Vanneau huppé y est connu comme nicheur, il faut cependant attendre le complément 1976-1979 à l'Atlas Ornithologique Rhône-Alpes pour qu'apparaisse le Courlis cendré en cotation 1. Le Grèbe castagneux et la Foulque macroule ne seront indiqués nicheurs qu'après une étude du COSILYO-FRAPNA-RHONE sur les Landes de Montagny en 1982, pour le compte de l'Etablissement Public Régional.

Cette étude démontrait la présence régulière d'un autre Limicole remarquable : l'Oedicnème criard dont les observations en 1981, 1983 et 1984 laissent supposer la nidification.

Devant l'intérêt croissant du site, un comptage a été organisé le 14 avril 1984 de 8 h. à midi, afin :

- . de vérifier la validité des estimations antérieures du nombre de couples de Courlis ;
- . de connaître, autant que faire se peut, le nombre d'Oedicnèmes présents.;
- . d'établir une base de données par un suivi annuel ;
- . de prolonger l'étude du COSILYO pré-citée.

Le Courlis cendré débordant largement le cadre des Landes de Montagny, il a été décidé d'inclure deux autres secteurs voisins, l'un sur la commune de Taluyers, l'autre sur celle de Saint-Andéol-le-Château (fig. 1). Le comptage a été effectué par 10 personnes, de 8 h à midi.

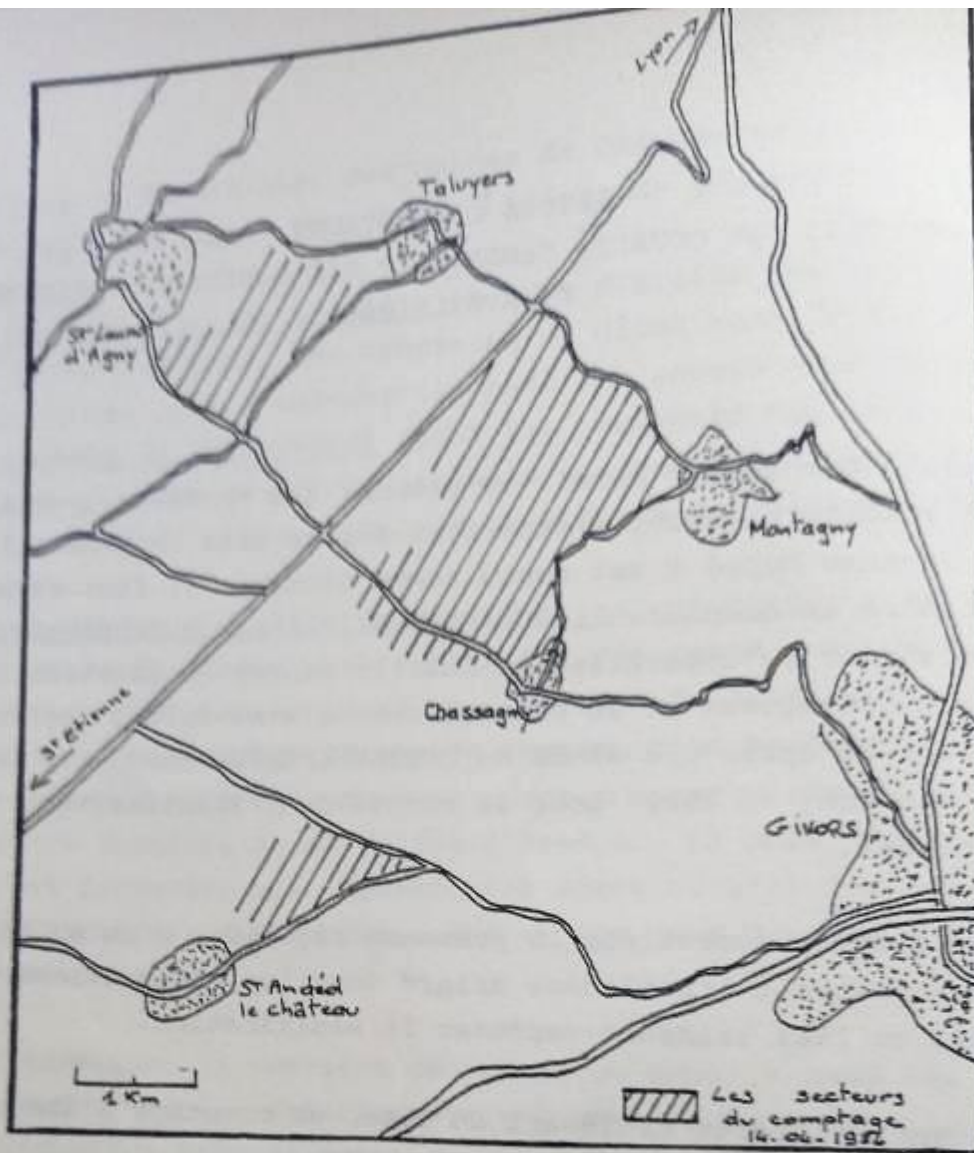


Fig. 1 - Les Landes de Montagny : zones de comptage



CONDITIONS DU COMPTAGE

Les observateurs, soit fixes, soit mobiles, devaient noter le lieu du contact, l'heure et la direction du vol éventuellement, les cris ou chants entendus, qui n'ont cependant pas été retenus dans les résultats (quadrillage trop lâche, marge d'erreur trop importante).

Les seuls contacts retenus correspondant à des animaux vus soit au sol et non dérangés, soit suivis en vol et enregistrés par des observateurs différents. Le recoupement des données permettait ainsi d'éliminer les doublons.

Par couple, il faut entendre deux individus vus ensemble et localisés. Les individus cantonnés sont des oiseaux vus en train de chanter, localisés et différents des couples. Les individus isolés sont des oiseaux vus en vol ou posés, ne chantant pas, différents des catégories précédentes.

RESULTATS

Les résultats sont résumés dans la figure 2 (a et b)

Figure 2 (a) : Courlis cendré

secteur	couples	individus cantonnés	individus isolés
Taluyers	2	1	1
Saint-Andéol le-Château	1	1	1
Landes de Montagny	2 +	1	3
	5	3	5

+ dont 1 couples avec nid et 4 oeufs.

Soit 18 individus certains.

Figure 2 (b) : Oedicnème criard

secteur	paires	individus isolés
Taluyers		3 + 1 (?)
Saint-Andéol le-Château	1	
Landes de Montagny	2	
	3	3

Soit 9 individus certains

Figure 2 : effectifs de courlis cendrés (a) et d'Oedicnèmes criards (b) dénombrés.

COMMENTAIRES

L'ensemble des critères utilisés minore certainement le nombre des couples car les oiseaux cantonnés font vraisemblablement partie d'un couple de Courlis cendrés dont l'un des partenaires a échappé à l'observation. Par ailleurs, on peut penser qu'à cette époque de l'année les individus isolés ne le sont pas car les Courlis arrivent à Montagny dès la première quinzaine de Février.

Pour les Oedicnèmes, le problème se pose en d'autres termes. Leur comportement diurne et leur dispersion sur la zone prospectée évitent (fortement) le risque de double comptage si ce n'est pour l'individu à Taluyers. Par contre, il n'en reste pas moins vrai que les Oedicnèmes, aidés en cela par leur livrée, possèdent un tel sens du camouflage que les résultats du tableau 2 n'ont qu'une valeur indicative des individus ou des paires ayant très bien pu échapper à l'observation.

Par paire d'Oedicnème, il faut entendre le contact de 2 oiseaux vus ensemble et/ou se suivant au vol, jamais en troupe. Ils pourraient correspondre effectivement à des couples si l'on considère les lieux de contacts. Mais la migration, plus tardive que celle du Courlis, incite à préférer le terme de paire à celui de couple en l'absence de preuves plus concrètes.

Les conditions matérielles de ce recensement amènent à parler d'un sondage plutôt que d'un comptage. En effet la zone prospectée s'étend sur 8 km² et nous étions 10, soit 1 observateur pour 80 ha! Normes nettement insuffisantes pour avancer des chiffres "définitifs".

Il conviendrait, d'autre part, d'avancer le début du comptage de 8 h à 6 h afin de détecter plus aisément l'activité des oiseaux et d'améliorer ainsi les résultats.

CONCLUSION

Pour les deux espèces concernées, les résultats obtenus sont nettement supérieurs aux estimations antérieures.

Alors que l'étude du COSILYO-FRAPNA-RHONE donnait des effectifs de 4-5 couples pour le Courlis cendré, on peut supposer qu'ils sont de l'ordre de 8 en retenant les couples et les individus cantonnés.

L'importance (par le secteur) du nombre d'Oedicnèmes criards rencontrés est une surprise de taille. S'agit-il de couples

conditions ? de paires en migration ? Les conditions climatiques défavorables en ce début de printemps ont-elles joué un rôle ? Autant de question auxquelles il est prudent de ne pas répondre. Depuis quelques années, la nidification de l'Oedicnème criard est fortement supposée sur les Landes de Montagny, mais les observations précédentes n'ont toujours indiqué qu'un seul et même lieu du secteur et mettant surtout en évidence le défaut d'une prospection spécifique... et la solitude de des deux observateurs réguliers !!

Restons donc au constat et attendons les résultats du (vrai) comptage d'avril 1985

BIBLIOGRAPHIE

- P. LERSTON - Atlas ornithologique Rhône-Alpes - 1977
C.D.R.F. Lyon édit. - 353 p.
- COSSLYO-FRAPNA-RHONE - Les landes de Montagny - rapport à l'E.P.R. - 1982
- A. BERNARD - Les rassemblements automnaux d'Oedicnèmes criards dans la plaine de l'Ain - l'Effraie n° 2 - 1984
- P. GEROUDET - Limicoles, gangas et pigeons d'Europe - T. 1 1982

D. SALAÜN

ADDENDUM: Depuis la rédaction de cet article, la nidification de l'Oedicnème criard a été établie sur la commune de Taluyers (cf. note de C. Julliard dans ce numéro).

Cela pourrait être un inventaire à la Prévert. Il s'agit seulement d'inscrire une nouvelle espèce à la faune vertebrée du département de l'Ain.

Le 23 août 1984, Nr Birrochon de Bayeux-Saint-Gérome (12 km au Nord d'Amérieux-en-Bugey, sur les contreforts du Bugey) trouve, au cours d'une promenade, un animal inconnu, mort. La race sévissant dans cette partie du département, la Direction des Services Vétérinaires en est immédiatement avertie. Celle-ci n'est pas la surprise des techniciens de celle-ci en identifiant un raton-laveur (Procyon lotor) ! L'analyse pour la race se révélera heureusement négative.

L'espèce a été introduite en Biélorussie, mais aussi en Allemagne de l'Ouest (où l'on estime sa population actuelle à 40-50 000 individus - Sueur et al. 1984), notamment par des soldats américains désireux de se débarrasser de mascottes devenues bien encombrantes. De là, le raton-laveur s'est répandu à travers les deux Allemagnes jusqu'au Luxembourg et les Pays-Bas. Quelques observations ont été également effectuées dans les régions limitrophes françaises : Moselle (S.F.S.P.N. 1984).

(Aisne 8 citations - Sueur et al. op. cit.). Par contre, diverses observations : Orne en 1963 (S.F.S.P.N. op. cit.), près de Chamonix en 1961 (Lagoni - Hansen 1981), l'Allier et même les Pyrénées-Atlantiques en 1967 (S.F.S.P.N. op. cit.), celle de Bayeux-Saint-Gérome aussi sans doute, ne nous semblent guère pouvoir être rattachées à des individus venus de chez nos voisins du Nord. Là aussi, des lâchers clandestins, pour une raison ou une autre, doivent être probablement invoquées.

BIBLIOGRAPHIE

LAGONI - HANSEN A. - 1981 - Der Waschbär. Nains, Verlag Dieter Hoffmann, 122 p.